

Palme

Création de l'Alliance française pour une huile de palme durable

On le sait, l'huile de palme suscite depuis quelques mois de nombreuses interrogations face auxquelles le consommateur ne dispose en réalité que de peu d'informations de référence. Par ailleurs, certaines des questions soulevées concernant le respect de l'environnement et des populations locales sont légitimes et appellent des réponses concrètes.

C'est pourquoi six entreprises et trois organisations professionnelles françaises¹ ont décidé de se mobiliser pour créer l'Alliance française pour une huile de palme durable.

« *Le but de l'Alliance est d'oeuvrer pour favoriser l'utilisation d'une huile de palme durable, c'est-à-dire qui prévient la déforestation, plus respectueuse de l'environnement et des populations locales, mais aussi pour apporter aux consommateurs français une information la plus large possible sur le sujet* », précise Marc Toussaint, porte parole de l'Alliance. « *Notre engagement est d'oeuvrer pour que l'approvisionnement en France soit 100 % durable et traçable et d'utiliser, à horizon 2015, 100 % d'huile de palme certifiée par la RSPO².* »

Pour ce faire, l'Alliance s'adresse à la fois aux professionnels du secteur et au grand public. Son approche est multiple :

- informer et sensibiliser les PME utilisatrices d'huile de palme sur les filières d'approvisionnement durable et les aider à s'inscrire dans une démarche de progrès ;
- travailler avec les différentes parties prenantes pour proposer des critères de durabilité qui protègent l'environnement et les populations locales ;
- favoriser la mise en place d'un système de traçabilité performant pour l'huile de palme durable ;
- rassembler en son sein le plus grand nombre d'acteurs des industries utilisatrices d'huile de palme ;
- mettre à disposition du grand public une plateforme de référence sur l'huile de palme dans toutes ses dimensions, environnementale, économique, nutritionnelle et technologique.

Cette plateforme se matérialise par un site internet, www.huiledepalmedurable.org, élaboré avec le soutien d'experts de renom, et qui aborde de façon critique et pédagogique

¹ Ania (Association Nationale des Industries Alimentaires), Alliance 7 (Fédération des Produits de l'Épicerie et de la Nutrition Spécialisée), FNCG (Fédération Nationale des Industries des Corps Gras), Cérélia, CSM, Ferrero, Nestlé, Unilever, Vandemoortele.

² RSPO : *Round-Table on Sustainable Palm Oil* ou Table-ronde sur l'huile de palme durable.

l'ensemble des questions soulevées par l'utilisation de l'huile de palme ainsi que par la mise en place et le développement de filières durables. Ce site permettra donc aux internautes d'accéder pour la première fois à une information complète et en français sur le sujet.

L'huile de palme durable doit protéger l'environnement et favoriser le développement des communautés locales

La principale mission de l'Alliance française pour une huile de palme durable est de promouvoir l'utilisation d'une huile de palme issue de plantations dont l'exploitation respecte les forêts à haute valeur de conservation, les forêts à haute valeur en carbone et les tourbières et favorise le développement des communautés locales. Bien que récent et encore évolutif, le système RSPO est le seul référentiel engagé dans un programme de certification d'huile de palme durable.

La certification RSPO prend également en compte les impacts sociaux de la culture du palmier à huile : financement de routes, d'écoles, d'infrastructures religieuses, respect des cultures vivrières (qui nourrissent les populations locales) et des lieux sacrés, sont autant de critères pour obtenir la certification.

« *La culture du palmier à huile a montré sa capacité à réduire la pauvreté sous les tropiques* » souligne Alain Rival, correspondant de la filière palmier à huile du Cirad. « *Plusieurs projets privés ou publics ont extrêmement bien fonctionné en Indonésie ou en Malaisie, avec une élévation du niveau de vie remarquable et l'émergence d'une classe moyenne rurale.* »

L'Alliance considère également la traçabilité comme un outil essentiel au développement d'une filière d'huile de palme durable organisée et fiable. Elle travaille donc avec différentes parties prenantes pour trouver des solutions viables pour l'ensemble de la filière.

L'huile de palme n'est pas un aliment nocif pour la santé et présente des qualités intéressantes d'un point de vue technologique

L'huile de palme apporte des acides gras saturés (45 à 55 % de sa composition), dont il est important de rappeler que le métabolisme a besoin (fonctionnement cellulaire et nerveux). Selon les recommandations de l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), cet apport ne doit pas dépasser 12 % de l'apport énergétique global – ce qui équivaut pour un régime à 2000 kcal à environ 26 g/jour³. La consommation actuelle moyenne de

³ AFSSA – saisine n° 2006-SA-0359 – Mars 2010.

chaque Français⁴ s'établit à 5,5 g d'huile de palme / jour, soit un apport en acides gras saturés de 2,75 g, équivalent à environ 10 % de l'apport recommandé. Il ne s'agit donc pas d'une huile nocive pour la santé, étant rappelé que sur le plan nutritionnel, il importe que les sources d'huiles et autres corps gras soient les plus diversifiées pour atteindre un équilibre au niveau des apports – ce qui est le cas en France.

Par ailleurs, l'huile de palme est un ingrédient qui a toute son utilité dans l'élaboration de nombreux produits industriels, et permet notamment l'obtention de textures particulières.

« Grâce à ses qualités technologiques, l'huile de palme a permis de remplacer les huiles végétales partiellement hydrogénées, note le Dr Jean-Michel Lecerf, de l'Institut Pasteur de Lille, et donc de réduire très fortement la proportion d'acides gras trans dans l'alimentation, qui eux sont particulièrement nocifs pour la santé. »

Une initiative qui s'inscrit dans une dynamique européenne plus ample

Il est important d'observer que les entreprises françaises ne sont pas les seules à se préoccuper de favoriser la mise en place et le développement de filières d'approvisionnement en huile de palme durable pérennes. Cette initiative s'inscrit dans un mouvement plus général en Europe, où des démarches similaires ont vu le jour aux Pays-Bas (*Dutch Task Force for Sustainable Palm Oil* – <http://www.taskforceduurzamepalmolie.nl/>), en Belgique (l'Alliance belge pour une huile de palme durable – <http://www.sustainabelpalm.be>), en Grande Bretagne, où c'est le gouvernement lui-même qui se mobilise (<http://www.cpet.org.uk/palm-oil-folder/taking-action>) ou encore tout récemment en Allemagne. Elles poursuivent toutes le même objectif : permettre aux entreprises de s'approvisionner d'ici 2015 à 100 % en huile de palme certifiée par la RSPO.

Nomination

Laurent Malier élu président de l'association des instituts Carnot

Laurent Malier, directeur de l'institut Carnot CEA LETI, a été élu président de l'association des instituts Carnot par le conseil d'administration du 12 septembre. Il était vice-président de l'AiCarnot depuis juin 2013.

Laurent Malier dans un message adressé aux directeurs des instituts Carnot (IC) a tracé les priorités de son mandat de 9 mois : acquérir, voire conquérir, la reconnaissance d'une position structurante du dispositif Carnot dans la recherche publique française ; progresser dans les actions des IC, individuelles et collectives, pour contribuer plus fortement à la création de valeur dans le secteur industriel ; recueillir les fruits du lourd travail lancé autour des filières à différents niveaux (compréhension des challenges et articulation avec certains pôles de compétitivité, actions structurantes ambitieuses

⁴ L'huile de palme – aspects nutritionnels, sociaux et environnementaux. États des lieux du Fonds français pour l'alimentation et la santé. Novembre 2012.

au prorata des moyens affectés par l'État, capacité à se mobiliser et proposer des contributions en regard des 34 plans industriels récemment annoncés par le président).

Laurent Malier dirige le CEA LETI depuis 2006. Il a notamment contribué à l'amplification des transferts industriels, à l'ouverture internationale de cet institut de recherche, avec des coopérations étroites avec Caltech, IBM et une dizaine d'industriels japonais, ainsi qu'au renforcement de la dynamique de création de start-up.

Évènement

Sofiprotéol a fêté ses 30 ans

Créé en 1983 par des représentants de la filière des oléagineux et des protéagineux, notamment les producteurs de colza et de tournesol, Sofiprotéol a connu un fort développement en trois décennies. En 2012, le groupe a réalisé 7,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires avec 8 372 collaborateurs.

Les activités industrielles de Sofiprotéol sont réparties entre un « Pôle végétal » qui produit, à partir du colza et du tournesol, de l'huile alimentaire, des tourteaux pour les animaux d'élevage, du biodiesel Diester® et des produits d'oléochimie ; et un « Pôle animal », spécialisé, avec Glon Sanders, dans la nutrition et la santé animales, la transformation de viande de porc, de volaille et d'œufs, et les produits élaborés. Sofiprotéol exerce par ailleurs un métier de banque de développement, qui accompagne, via des prêts et des prises de participation, près de 140 entreprises de l'agro-industrie.

Le groupe réalise 80 % de son chiffre d'affaires en France sur plus de 70 sites de production, 5 600 collaborateurs, soit les deux tiers des effectifs, travaillent en France. Sofiprotéol est notamment bien implanté dans les régions productrices de colza et de tournesol, ainsi que dans l'Ouest, terre d'élevage.

Commentant les événements de l'anniversaire de Sofiprotéol, Xavier Beulin, président du groupe, a déclaré : « *Sofiprotéol illustre l'originalité et le dynamisme d'une filière agricole, celle des oléagineux et des protéagineux. Les représentants de cette filière, notamment les agriculteurs, ont créé un groupe industriel et financier pour valoriser leurs productions agricoles. Grâce à tous les collaborateurs de Sofiprotéol, ils ont réussi dans leur projet, en acceptant d'innover et d'investir à long terme.* »

Gérard Tubéry, président de la fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux, l'un des principaux actionnaires de Sofiprotéol, a ajouté : « *Le modèle organisationnel, basé sur l'implication des producteurs et des interprofessions, a permis de développer, via Sofiprotéol, des filières agro-alimentaires en France au service de l'agriculture et des territoires.* »

Jean-Philippe Puig, directeur général de Sofiprotéol, a conclu : « *Fort de trois décennies de croissance, Sofiprotéol poursuit son développement avec un plan stratégique qui lui permet d'accroître sa présence sur de nouveaux marchés à l'international tout en renforçant ses positions de leader en France. Le groupe peut compter sur des équipes d'hommes et de femmes compétents et motivés.* »

Note d'analyse

Note 05 : Pour un secteur des semences diversifié et innovant

Entre 2000 et 2010, le marché mondial des semences a doublé pour atteindre une valeur d'environ 45 milliards de dollars en 2012. Une note d'analyse publiée le 1er octobre 2013 par le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP), décrypte les conditions à réunir pour préserver à l'avenir un secteur semencier diversifié et innovant. Le domaine des semences et de l'amélioration végétale doit faire l'objet d'une réflexion de fond, l'Europe tout comme la France, ont ici des atouts indéniables qu'il s'agit de ne pas perdre, dans une économie mondiale sans cesse plus concurrente.

Cette note d'analyse élabore une réflexion sur ce secteur, et analyse des questions telles que les semences de ferme, la coexistence de plusieurs modèles d'innovation en amélioration des plantes (semences issues des biotechnologies, semences paysannes, etc.) ou encore la montée en puissance des brevets dans ce domaine. Les recommandations ici formulées ont pour vocation le maintien d'un secteur semencier diversifié et innovant, mais également la pérennisation des modèles agricoles européens et la capacité de l'Europe à assurer sa sécurité alimentaire.

Ses recommandations : (1) s'assurer que les redevances sur les semences de ferme seront établies de manière à permettre un juste équilibre entre les intérêts des semenciers et ceux des agriculteurs ; (2) défendre l'exclusion des plantes et des gènes naturels du champ de la brevetabilité dans le cadre du comité d'experts réuni par la Commission européenne sur ce sujet ; (3) mettre en place des programmes de recherche variétale sur des espèces aujourd'hui peu cultivées mais potentiellement importantes pour les systèmes agricoles durables (légumineuses par exemple) ; (4) dans le cadre de la révision actuelle des règles communautaires de commercialisation des semences, définir un statut réglementaire clair et adapté pour les variétés « populations » ou issues de la sélection participative.

Pour en savoir plus : Note d'analyse 05 du 01/10/2013. Titre : *Pour un secteur des semences diversifié et innovant*. Auteurs : Géraldine Ducos, Jean-Luc Pujol et Aude Teillant, département Développement durable. Téléchargeable sur le site internet du CGSP, <http://www.strategie.gouv.fr/blog/2013/10/note-pour-un-secteur-des-semences-diversifie-et-innovant/>.

Éco-conception

4^e colloque régional

La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Landes et la CCI de Bordeaux ont co-organisé la 4^e édition du colloque régional aquitain sur l'éco-conception, qui s'est tenu le 26 septembre 2013 dans les locaux de la CCI des Landes à Mont de Marsan. Cet évènement était réalisé dans le cadre de l'opération régionale éco-conception soutenue par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le conseil régional d'Aquitaine et le conseil général des Landes, et menée en partenariat avec le Pôle éco-conception.

Différentes interventions étaient proposées autour de la thématique de l'éco-conception : étude internationale sur les retours économiques de la démarche, table ronde de discussion autour de démarche d'éco-conception menée en entreprise, présentation de l'évolution des attentes des consommateurs sur les pratiques d'achats responsables. . .

Des ateliers étaient également prévus sur plusieurs thèmes, notamment :

- communication : bilan et perspectives de l'affichage environnemental (interventions Afnor, ministère de l'Environnement, Iteerg, témoignages et ouverture sur la thématique de la comptabilité environnementale) ;
- design : les plus values de l'éco-design (témoignage d'une entreprise, de son designer et de l'Ademe), les nouveaux matériaux pour innover (cité du design de St Étienne, Canoë, Rescoll) ;
- stratégie : positionner l'éco-conception dans le processus d'innovation de l'entreprise (Institut de développement de produits de Montréal).

Fabrice Bosque, responsable environnement et éco-industries à l'Iteerg, est intervenu sur l'atelier concernant l'affichage environnemental, en présentant l'affichage environnemental des produits de grande consommation appliqué aux produits alimentaires (travaux des groupes de travail Ademe/Afnor, l'expérimentation volontaire pour les corps gras végétaux, et la base de données d'inventaire de cycle de vie pour les procédés de transformation agro-alimentaire).

Développement durable

Sofiprotéol inaugure une chaudière biomasse et la plus grande unité européenne de décorticage de tournesol

Philippe Martin, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a inauguré le 24 septembre 2013, à Bassens, sur le site de Saipol, filiale de Sofiprotéol, une chaudière biomasse et la plus grande unité européenne de décorticage du tournesol. Cet investissement de 32 millions d'euros illustre la stratégie de développement durable de Sofiprotéol, son rôle dans le développement des filières animales locales et sa contribution à l'industrialisation des territoires.

Saipol, filiale de Sofiprotéol, produit à Bassens de l'huile, des tourteaux pour l'alimentation animale, du biodiesel Diester et de la glycérine végétale, en utilisant principalement des graines de tournesol. La construction d'une unité de décorticage, la plus grande d'Europe, permet de séparer l'amande de la coque des graines de tournesol. La nouvelle chaudière biomasse brûle les coques pour produire la vapeur nécessaire aux ateliers de production.

La chaudière biomasse améliore le bilan environnemental du site en évitant l'émission de près de 40 000 tonnes équivalent CO₂ par an. Le décorticage des coques de tournesol permet de produire un tourteau plus riche en protéines destiné principalement aux filières d'élevage locales (palmipèdes et volailles) en substitution du tourteau de soja importé.

Ce projet illustre la stratégie de développement durable de Sofiprotéol : l'installation permet en effet d'améliorer l'empreinte environnementale, de substituer des énergies fossiles par des énergies renouvelables et de valoriser les co-produits. Tourteaux, coques de tournesol, cendres issues de la combustion, glycérine issue de l'estérification sont réutilisés dans le cadre d'une économie circulaire. « *Ce projet est emblématique de la politique d'écologie positive que j'entends mener* » a déclaré Philippe Martin, à Bassens.

L'investissement de Bassens témoigne également de l'engagement de Sofiprotéol en faveur du développement de l'agriculture. Commentant cette inauguration, Xavier Beulin, Président du groupe, a ainsi déclaré : « *Sofiprotéol renforce encore son ancrage agricole en soutenant les filières animales locales et en valorisant les productions de tournesol du grand Sud-Ouest.* »

Enfin, ce projet montre le rôle de Sofiprotéol dans l'industrialisation des territoires où il réalise 80 % de son chiffre d'affaires : le groupe a investi 125 millions d'euros à Bassens depuis 2006.

Jean-Philippe Puig, directeur général de Sofiprotéol a précisé à cette occasion : « *Ce projet, porté par des collaborateurs motivés, s'inscrit dans la stratégie de Sofiprotéol en faveur de la protection de l'environnement, du maintien de l'emploi et de l'industrialisation des territoires.* »

L'investissement de Saipol à Bassens, a bénéficié du soutien financier de nombreux partenaires qui ont joué un rôle décisif : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie – Ademe – (6,2 millions d'euros), Conseil Régional d'Aquitaine (1,1 million d'euros), Communauté Urbaine de Bordeaux (0,5 million) et Fonds européen de développement régional (Feder) (0,4 million).

Parutions

La palme des controverses

Le développement rapide de la culture du palmier à huile alimente de nombreuses questions de société : biodiversité, déforestation, « malbouffe », etc. Comment une même culture peut-elle être considérée comme une plante miracle par les agro-industries du Nord et les planteurs au Sud et comme une menace écologique majeure par les organisations non gouvernementales ? Les auteurs, l'un biologiste, l'autre agro-économiste, présentent dans cet ouvrage une filière tropicale complexe, mondialisée, aux acteurs porteurs d'intérêts souvent antagonistes. Le palmier à huile est devenu emblématique de l'évolution des rapports Nord-Sud dans le développement agricole. L'huile de palme est produite et consommée dans les pays du Sud. L'évolution de ses échanges est portée par quelques pays émergents, mais c'est au Nord que s'effectue encore la majorité des transformations et que siègent les multinationales majeures de l'agroalimentaire. C'est aussi au Nord que la filière est interpellée sur les questions éthiques et environnementales.

La controverse publique sur l'huile de palme se nourrit généralement d'opinions tranchées et définitives, le plus souvent caricaturales. Les chercheurs sont porteurs d'un discours plus nuancé, étayé par des données scientifiques et une expérience

partagée du terrain. Leur ouvrage permet de se forger une opinion plus équilibrée, en déplaçant l'attention vers le Sud, lieu de production exclusive et de consommation majoritaire de l'huile de palme.

La palme des controverses, Palmier à huile et enjeux de développement. Auteurs : Alain Rival, Patrice Levang. Editions Quæ, 2013. Collection Essais. 104 pages. ISBN 978-2-7592-2049-6, référence 02397. Disponible au format numérique sur www.quae.com

Jacques Weber, itinéraire d'un économiste passe-frontières

Provocateur, visionnaire, pédagogue : tels sont les principaux traits de la personnalité de Jacques Weber qui se dégagent de cet ouvrage à travers une douzaine d'articles de l'auteur et leur relecture par des confrères et disciples, d'horizons fort divers, enrichis de témoignages sur la contribution de ce passeur de frontières.

Depuis ses travaux sur l'économie des pêches et du développement, Jacques Weber n'a eu de cesse d'examiner les contextes locaux et de montrer les décalages entre les pratiques de gestion des écosystèmes et le « prêt à penser », qu'il soit académique ou promu par les bailleurs de fonds. Sa réflexion sur les modes d'appropriation de la nature pour questionner la gestion des ressources renouvelables a nourri des échanges fructueux avec d'autres conceptions des relations homme-nature. Ses contributions sur le rôle des modèles, méthodes et outils ont ouvert la voie à des démarches de recherche innovantes. Enfin, par ses interrogations sur la valeur de la nature et la nature des valeurs, il a illustré l'intérêt de s'intéresser aux multiples systèmes de valeurs liés aux rôles de la biodiversité.

Cet ouvrage s'adresse à tous ceux qui ont eu l'honneur et le bonheur de cheminer avec lui depuis plus de quarante ans, mais aussi à un public large soucieux du devenir de notre planète et désireux d'avoir un éclairage sur les grandes questions du XXI^e siècle, de la lutte contre la pauvreté aux valeurs de la biodiversité.

Jacques Weber, itinéraire d'un économiste passe-frontières. Coordination éditoriale de M. Bouamrane, M. Antona, R. Barbault, M.-Ch. Cormier-Salem. Editions Quæ. Parution : 10/06/2013. 304 pages. ISBN : 9782759219742. Référence : 02379. Livre broché : 24 €. PDF en téléchargement : 15,60 €.

Voyage en Afrique rentière

Ce livre n'est pas un nouveau précis d'économie sur la rente : il utilise cette notion pour étudier les trajectoires africaines de développement et sonder leurs possibilités de changement. Les rentes sont ici définies comme des flux de ressources déconnectées des activités productives. Elles reflètent l'histoire tragique de la connexion de l'Afrique au système mondial : de la traite esclavagiste aux ressources extractives, qui fondent la croyance en une « malédiction des ressources naturelles », en passant par l'aide extérieure ou les remises migratoires, les systèmes économiques rentiers scellent les

relations asymétriques entre territoires africains et acteurs extérieurs autant que le divorce entre intérêt des élites et populations. Enracinés dans l'histoire, ils se sont étoffés et diversifiés depuis la fin du XX^e siècle, au point d'apparaître comme un fait de structure, le noeud gordien du sous-développement.

La géographie des rentes est une géographie politique. Par ce « voyage » à travers des situations rentières aux implications différentes, qui conduit le lecteur le plus souvent en Afrique de l'Ouest et du centre, l'auteur interroge les espaces de bifurcation associés à une double révolution, où réside l'essentiel du potentiel d'émergence africain. La première est démographique et urbaine, liée à l'explosion de la population et des villes, qui crée des conditions favorables à l'essor de marchés intérieurs. La seconde est politico-économique; elle tient à la négociation progressive de nouvelles conditions de production et d'investissement des rentes, notamment extractives. Sa valorisation suppose l'invention de modèles de gouvernance plus efficaces et démocratiques.

Voyage en Afrique rentière – Une lecture géographique des trajectoires du développement. Géraud Magrin. Ed. Publications de la Sorbonne. 2013. Livre broché : 30 €.

La déforestation de l'Amazonie n'est plus une fatalité

Depuis près de dix ans, la déforestation en Amazonie brésilienne a diminué de 80 %. À la veille de la parution des statistiques 2013 de cette déforestation, les chercheurs du Cirad et leurs partenaires décryptent cette baisse continue, au travers d'un nouveau numéro de *Perspective*.

Rappelons qu'en 2004, le Brésil lançait un Programme de prévention et de contrôle de la déforestation en Amazonie. Près de dix ans après, le succès est total : la déforestation est passée de 27 000 km² à 4 650 km² en 2011–2012, un chiffre proche de l'objectif du plan national de lutte contre le changement climatique pour 2020, fixé à 3 900 km² (données Landsat). Trois types d'actions en sont les clés : le suivi, le contrôle et la répression ; la régularisation foncière des terres ; la mise en place de systèmes productifs respectueux de l'environnement et des ressources. Si les deux premiers types d'actions ont été menés au terme de leur rentabilité, il en est différemment du troisième. Les entreprises disposent en effet des capacités financières et techniques nécessaires pour mettre en place ces systèmes respectueux de l'environnement. Ce n'est, en revanche, pas le cas des petits agriculteurs qui auront besoin de soutien pour changer leurs pratiques.

À cette fin, les chercheurs du Cirad et ses partenaires suggèrent notamment de promouvoir la foresterie paysanne au travers d'une exploitation durable et de créer des partenariats encadrés entre agriculteurs et entreprises forestières. Autre orientation à envisager : le maintien de la fertilité du sol et l'intensification écologique des terres défrichées. De nombreuses pratiques agroécologiques sont désormais bien connues pour atteindre ces objectifs. Quelle que soit la voie suivie, les

chercheurs préconisent l'appui public au travers de l'accès aux crédits et de la formation.

Perspectives N° 22. *Baisse de la déforestation en Amazonie brésilienne. Soutenir la foresterie paysanne.* Par Plinio Sist, Lucas Mazzei, Philippe Sablayrolles (PDF - 793,78 ko) – À télécharger sur <http://www.cirad.fr>

ACV Sociales : un ouvrage pour l'avenir des filières

« Du berceau à la tombe », c'est le slogan-choc de l'ACV (Analyse du cycle de vie) qui résume bien le concept : l'évaluation – du début à la fin – des impacts environnementaux d'une filière générant des produits ou des services. L'enjeu de l'ACV sociale est de cerner les effets d'un changement dans les activités d'une chaîne de valeurs sur le bien-être des individus comme de la société dans laquelle ils vivent.

Les filières sont indispensables pour les services qu'elles rendent aux humains. Dans un monde globalisé, elles sont le siège de changements importants, avec leur cortège de conséquences. Qu'il s'agisse de conséquences directes sur l'environnement, ou de conséquences sociales et économiques, tous les décideurs publics ou privés souhaitent désormais anticiper les conséquences de leurs décisions.

Il faut donc rendre compte des effets sociaux des choix (choix d'investissement, choix géographiques d'implantation d'usine, dépenses sociales, distribution de revenus, etc.). Jusqu'à présent, c'est l'approche RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) qui fait office de méthode universelle. Malheureusement, la RSE ne répond pas à la question clé : quelles sont les conséquences socio-économiques des changements opérés dans les filières, en termes de « bien être » ? L'ACV sociale tente de venir combler ces lacunes.

L'objectif affiché par cet ouvrage est d'entamer ce cheminement. Il propose une méthode d'évaluation des effets des conséquences sociales des changements opérés dans les filières (en particulier les grandes filières internationales de produits agricoles).

Un panel de compétences a été réuni pour l'occasion. Les auteurs proposent leur vision commune de l'ACV Sociale comme évaluation des conséquences des choix, ainsi que différentes pratiques. L'ouvrage regroupe les résultats de travaux de R & D d'un groupe de chercheurs et de consultants français (Irstea, Cirad, SupAgro, Université de Montpellier I, Université de Limoges, ELSA, Epsil'Hôm, CEP).

ACV Sociales – Effets socio-économiques des chaînes de valeurs. Coordonné par Catherine Macombe (Irstea). Auteurs : Alain Falque (SupAgro), Pauline Feschet (Cirad), Michel Garrabé (Université de Montpellier I, CEP), Charles Gillet (Epsil'Hôm, CEP), Vincent Lagarde (Université de Limoges), Denis Loeillet (Cirad), Catherine Macombe (Irstea). Collection Thema de la revue *FruiTrop* (éditée par le Cirad). 172 pages. Prix : 40 €. Version française et bientôt version anglaise. Commande : odm@cirad.fr